

La présente notice est confidentielle et ne doit être utilisée qu'à des fins internes. Le contenu ne peut être reproduit ni distribué auprès du public ou de la presse. Les lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces interdisent une telle distribution. La présente notice doit être lue à la lumière du prospectus provisoire daté du 5 avril 2012 (le « prospectus »). Rien ne garantit que les renseignements figurant aux présentes, bien qu'ils proviennent de sources que nous estimons fiables, sont exacts ou exhaustifs, et aucun droit n'est conféré aux acquéreurs. La présente notice est fournie uniquement à titre informatif et elle ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat des titres qui y sont mentionnés. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces titres et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction. Les termes importants utilisés aux présentes, mais qui n'y sont pas définis, ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus.



## MAPLE LEAF SHORT DURATION 2012 FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP

**MAXIMUM 10 MILLIONS DE DOLLARS**

### PLACEMENT AU QUÉBEC

**25 \$ PAR PART DE CATÉGORIE QUÉBEC**

L'objectif de Maple Leaf Short Duration 2012 Flow-Through Limited Partnership (la « société en commandite ») consiste à procurer aux porteurs de parts de catégorie Québec (les « commanditaires de la catégorie Québec ») un placement dans un portefeuille diversifié d'actions accréditives de sociétés exploitant des ressources naturelles et engageant des dépenses admissibles (définies aux présentes) principalement au Québec en vue de maximiser les avantages fiscaux d'un placement dans des parts de catégorie Québec et de procurer une plus-value du capital et/ou un revenu aux commanditaires de la catégorie Québec. Le particulier ou le résident du Québec qui est un commanditaire de la catégorie Québec et qui doit par ailleurs payer de l'impôt sur le revenu dans cette province est davantage susceptible de tirer parti des avantages fiscaux éventuels.

**Veuillez vous reporter au prospectus pour obtenir des détails sur le placement national.**

### POINTS SAILLANTS DU PLACEMENT

#### Gestion de portefeuille expérimentée

- Jim Huang (T.I.P. Wealth Manager Inc.) a acquis une grande expérience dans la gestion des fonds de ressources. Il a géré et cogéré plus de 2 milliards de dollars d'actifs d'organismes de placement collectif (OPC) et d'actifs institutionnels, ainsi que 14 autres sociétés en commandite accréditives ouvertes.

#### Placement accréditif de courte durée

- La société en commandite s'engage à procurer aux investisseurs une certaine liquidité après une période de détention de un an.
- Une opération de roulement avec un OPC avec imposition reportée devrait être mise en œuvre au plus tard le 30 juin 2013.

#### Aucuns frais de gestion

- Afin que ses intérêts correspondent à ceux des commanditaires, le commandité a convenu qu'aucuns frais de gestion ne seront payables. Le commandité aura plutôt le droit de recevoir 2 % de toute la contrepartie, y compris les espèces, les actions de l'organisme de placement collectif ou toute autre contrepartie versée relativement à une opération de liquidité.

#### Des déductions fiscales intéressantes pour les investisseurs qui résident au Québec

- Au total, jusqu'à 139 % du placement initial devrait être déductible en 2012.

#### Portefeuille diversifié composé de titres du secteur des ressources naturelles susceptible de procurer une plus-value du capital et un revenu

- Un portefeuille diversifié intéressant axé sur les ressources naturelles composé principalement de sociétés spécialisées dans l'exploration, la mise en valeur et/ou la production de ressources énergétiques et minières, voire la production de certaines énergies renouvelables.
- La protection cible contre la chute des cours est de 61 % sur le placement initial.

### GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE EXPÉRIMENTÉ



**JIM HUANG, CFA, CGA**  
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

- Président de T.I.P. Wealth Manager; il compte plus de 17 ans d'expérience dans la gestion des placements.
- Gestionnaire de portefeuille de Jov Diversified Flow-Through 2008-II Limited Partnership dont le rendement après impôt de la « fraction à risques » s'est élevé à 171,62 % du 31 décembre 2008 au 31 juillet 2009, propulsant ce fonds accréditif au premier rang pour ce qui est du rendement au Canada en 2007, 2008 et 2009.
- Ancien vice-président et gestionnaire de portefeuille de Natcan Investment Management Inc. et de la société qu'elle a remplacée Gestion Altamira Ltée.
- Vaste expérience dans la gestion d'OPC axés sur le secteur des ressources naturelles et les fonds accréditifs de ce secteur; M. Huang a géré et cogéré plus de 2 milliards de dollars d'actifs d'OPC et d'actifs institutionnels.

### CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE NATIONALE

Le lundi 16 avril 2012, à 14 h (HE). Composez le 416-981-9019 ou le 1-800-748-8543, mot de passe : 21588417  
Retransmission jusqu'au 11 mai 2012 au 416-626-4100 ou au 1-800-558-5253, mot de passe 21588417

### SYNDICAT

<b>BMO Nesbitt Burns Inc.</b>	<b>Scotia Capitaux Inc.</b>	<b>Financière Banque Nationale Inc.</b>
Corporation Canaccord Genuity	GMP Valeurs Mobilières S.E.C.	Raymond James Ltée
Gestion privée Macquarie Inc.		Placements Manuvie incorporée
Valeurs mobilières Desjardins Inc.	Dundee Securities Ltd.	Corporation Mackie Recherche Capital

## SOMMAIRE DU PLACEMENT

<b>Émetteur :</b>	Maple Leaf Short Duration 2012 Flow-Through Limited Partnership (la « société en commandite »)
<b>Titres offerts :</b>	Parts de société en commandite de catégorie Québec (« parts de catégorie Québec ») Parts de société en commandite de catégorie nationale (« parts de catégorie nationale ») – veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples détails.
<b>Taille de l'émission :</b>	Placement maximal : catégorie Québec - 10 000 000 \$ (400 000 parts de catégorie Québec). Placement minimal : 5 000 000 \$ (200 000 parts de catégorie nationale et/ou parts de catégorie Québec).
<b>Prix par part :</b>	25,00 \$ par part
<b>Souscription minimale :</b>	200 parts (5 000 \$). Des souscriptions supplémentaires peuvent être effectuées en multiples de une part.
<b>Emploi du produit :</b>	<b>Il s'agit d'une mise en commun sans droit de regard.</b> La société en commandite investira les fonds dans un portefeuille diversifié d'actions accréditatives de sociétés spécialisées dans l'exploration, la mise en valeur et/ou la production de ressources énergétiques et minières, voire dans certaines sociétés de production d'énergie renouvelable.
<b>Commandité :</b>	Maple Leaf Short Duration 2012 Flow-Through Management Corp. (le « commandité »).
<b>Gestionnaire :</b>	CADO Investment Fund Management Inc. (le « gestionnaire »)
<b>Gestionnaire de placements :</b>	T.I.P. Wealth Manager Inc. (le « gestionnaire de placements »)
<b>Objectif de placement :</b>	Procurer aux porteurs de parts de catégorie Québec un placement dans un portefeuille diversifié d'actions accréditatives de sociétés exploitant des ressources naturelles et engageant des dépenses admissibles principalement au Québec en vue de maximiser les avantages fiscaux d'un placement dans des parts de catégorie Québec et de procurer une plus-value du capital et/ou un revenu aux commanditaires de la catégorie Québec.
<b>Stratégie de placement :</b>	Atteindre les objectifs de placement de la catégorie Québec au moyen d'une recherche fondamentale et quantitative, à la fois au niveau des sociétés et du secteur, et par la gestion active d'un portefeuille diversifié d'actions accréditatives de sociétés exploitant des ressources naturelles achetées de manière distincte pour chaque portefeuille et qui : (i) ont des actions inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; (ii) ont des équipes de direction chevronnées qui ont fait leurs preuves et qui ont de l'expérience; (iii) ont instauré des programmes d'exploration ou des programmes d'exploration, de mise en valeur et/ou de production solides; (iv) ont des actions qui représentent une bonne valeur et qui offrent une possibilité de plus-value du capital ou de revenu; (v) respectent certains autres critères figurant dans les lignes directrices en matière de placement.
<b>Opération de liquidité :</b>	Devrait avoir lieu au plus tard le 30 juin 2013. Veuillez vous reporter à la rubrique « Opération de roulement avec un OPC » (ci-après).
<b>Admissibilité de la société en commandite :</b>	Les parts ne sont pas des placements admissibles aux fins des REER, des FERR, des RPDB, des REEE, des REEI ou des CELI.
<b>Frais de gestion et honoraires du commandité :</b>	Aucuns. Afin que ses intérêts correspondent à ceux des commanditaires, le commandité a convenu qu'aucuns frais de gestion ne seront payables. Le commandité aura plutôt le droit de recevoir 2 % de toute la contrepartie, y compris les espèces, les actions de l'organisme de placement collectif ou toute autre contrepartie versée relativement à une opération de liquidité.
<b>Prime liée au rendement :</b>	Le commandité aura droit à une prime liée au rendement qui correspond à 20 % du produit : a) du nombre de parts de la catégorie Québec en circulation à la date de la prime liée au rendement; et b) de l'excédent de la valeur liquidative par part de catégorie Québec à la date de la prime liée au rendement (avant de donner effet à la prime liée au rendement) plus le total des distributions par part de catégorie Québec pendant la durée de la prime liée au rendement sur 28,00 \$.
<b>Commission de vente :</b>	3,50 % du prix par part.
<b>Clôture prévue :</b>	Mai 2012.

## OPÉRATION DE ROULEMENT AVEC UN OPC

- Afin de procurer aux commanditaires une liquidité et une possibilité de croissance du capital et du revenu à long terme, le commandité a l'intention, au plus tard le 30 juin 2013, de mettre en œuvre une opération de liquidité, laquelle, selon l'intention du commandité, sera une opération de roulement avec un OPC. L'opération de liquidité sera mise en œuvre sur préavis d'au moins 21 jours aux commanditaires.
- Aux termes de l'opération de roulement avec un OPC, les commanditaires recevront des actions rachetables d'un OPC avec imposition reportée.
- Le gestionnaire a créé la Catégorie de ressources Maple Leaf, une catégorie de titres de Société de fonds Maple Leaf Itée, une société de placement à capital variable constituée sous le régime des lois du Canada. Le portefeuille de la Catégorie de ressources Maple Leaf est géré par le gestionnaire de placements, et il est prévu que cette catégorie sera l'OPC qui participera à l'opération de roulement avec un OPC, si elle est mise en œuvre.
- La réalisation de l'opération de roulement avec un OPC nécessitera l'obtention de toutes les approbations requises.



## POINTS SAILLANTS DU PLACEMENT

### Gestion de portefeuille expérimentée

- Jim Huang a acquis une grande expérience dans la gestion des fonds de ressources. Il a géré et cogéré plus de 2 milliards de dollars d'actifs d'OPC et d'actifs institutionnels, ainsi que 14 autres sociétés en commandite accréditives.

### Une déduction fiscale allant jusqu'à 139 % en 2012 pour les investisseurs qui résident au Québec

- Une déduction fiscale en 2012 pouvant atteindre 139 % du coût du placement.

### Concentration sur le secteur des ressources naturelles

- Un portefeuille diversifié intéressant axé sur les ressources naturelles composé principalement de sociétés spécialisées dans l'exploration, la mise en valeur et/ou la production de ressources énergétiques et minières, voire la production de certaines énergies renouvelables.
- L'accent est mis sur des sociétés exploitant des ressources naturelles dont les équipes de direction sont expérimentées et qui peuvent procurer une plus-value du capital et un revenu.
- Le gestionnaire de placements choisira les actions des sociétés exploitant des ressources naturelles au moyen d'une recherche fondamentale et quantitative rigoureuse, à la fois au niveau des sociétés et du secteur, et gèrera activement le portefeuille de placements de la société en commandite.

### Gestion du risque et possibilité d'une plus-value du capital

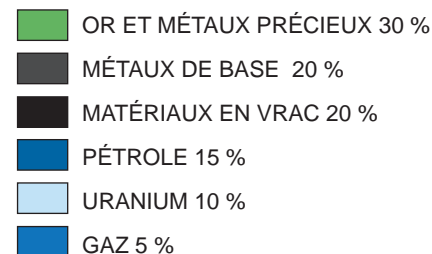
- Une protection à 61 % contre la chute du cours (pour l'émission maximale et un placement de 75 % au Québec).
- "La « fraction à risques » correspond à 33 % du coût du placement.

### Liquidité

- L'opération de roulement avec un OPC avec imposition reportée devrait être effectuée au plus tard le 30 juin 2013.

### RÉPARTITION CIBLE DE L'ACTIF DU PORTEFEUILLE QUÉBEC

(sous réserve de ce qui est disponible au moment de placement)



## GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE EXPÉRIMENTÉ

### MR. JIM HUANG, CFA, CGA ET T.I.P. WEALTH MANAGER INC.



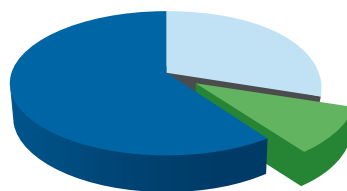
JIM HUANG, CFA, CGA

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

- Jim Huang, CFA, CGA, est président et gestionnaire de portefeuille de T.I.P. Wealth Manager Inc., et agira comme gestionnaire de portefeuille pour le compte du gestionnaire de placements.
- Jim Huang était le gestionnaire de portefeuille de Jov Diversified Flow-Through 2008-II Limited Partnership dont le rendement après impôt de la « fraction à risques » s'est élevé à 171,62 % du 31 décembre 2008 au 31 juillet 2009, propulsant ce fonds accréditif au premier rang pour ce qui est du rendement au Canada en 2007, 2008 et 2009.
- Il compte plus de 17 ans d'expérience dans le domaine des placements et était vice-président et gestionnaire de portefeuille de Natcan Investment Management Inc. et la société qu'elle a remplacée Gestion Altamira Ltée, de novembre 1998 à mars 2006. Auparavant, de février 1996 à novembre 1998, il était analyste principal de recherche/chef des placements chez Sun Life du Canada.

- M. Huang a débuté sa carrière auprès de BBN James Capel Inc. et de First Energy Capital Corp., toutes deux situées à Calgary, en Alberta.
- À titre de gestionnaire principal ou de cogestionnaire, alors qu'il travaillait auprès de Natcan/Altamira, M. Huang gérait ou cogérait des actifs d'OPC et des actifs institutionnels de plus de 2 milliards de dollars, y compris la totalité des produits dans le domaine des ressources et des titres à revenu des groupes d'OPC Altamira et Banque Nationale. Le Fonds énergétique Altamira, le Fonds ressources Altamira, le Fonds de métaux précieux et de métaux stratégiques Altamira et AltaFund (un fonds d'actions canadiennes mettant l'accent sur l'Ouest canadien) ont obtenu des rendements de premier ordre au sein de leurs secteurs et se sont mérités des prix et une couverture médiatique positive pendant la gestion de M. Huang.
- M. Huang a acquis une certaine expérience dans la gestion et la cogestion de portefeuilles des sociétés en commandite accréditives suivantes, ainsi que d'autres moyens de placement accréditifs offerts par souscription privée :

- Maple Leaf Short Duration 2011-II Flow-Through Limited Partnership (catégorie nationale et catégorie Québec)
- Maple Leaf Short Duration 2011 Flow-Through Limited Partnership
- Maple Leaf Short Duration 2010 Flow-Through Limited Partnership
- Jov Diversified Flow-Through 2009 Limited Partnership
- Jov Diversified Québec Flow-Through 2009 Limited Partnership,
- Jov Diversified Flow-Through 2008-II Limited Partnership
- Jov Diversified Flow-Through 2008 Limited Partnership
- Jov Diversified Flow-Through 2007 Limited Partnership
- Fairway Energy (07) Flow-Through Limited Partnership
- Fairway Energy (06) Flow-Through Limited Partnership
- Société en commandite accréditive Rhône 2004
- Société en commandite accréditive Rhône 2005
- Alpha Energy 2006 Flow-Through Fund
- First Asset Energy & Resource Income & Growth Fund
- First Asset Energy and Resource Fund



### RÉPARTITION DES PLACEMENTS DIVERSIFIÉE IDÉALE SELON JIM HUANG

60%

#### Critères de sélection

- Direction d'expérience
- Chef de file reconnu dans son domaine
- Bonnes perspectives de croissance
- Bilan solide

30%

#### Critères de croissance

- Candidat pour une OPA
- Actifs sous-évalués
- Dans une phase descendante
- Nouvelle équipe de direction

10%

#### Critères risque/rendement

- Les sociétés qui répondent à la majorité des critères ci-dessus mais dont la croissance est ralentie par des facteurs comme les risques politiques, les étapes préliminaires d'exploration, etc.

## LIGNES DIRECTRICES ET RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENT

La société en commandite a élaboré certaines lignes directrices en matière de placement qui régissent les activités de placement liées à la catégorie Québec. Ces lignes directrices en matière de placement prévoient, entre autres, qu'aux fins de la catégorie Québec les placements seront effectués compte tenu des politiques et restrictions suivantes :

Type de placements	Restrictions en matière de placement (pourcentage de la valeur liquidative à la date du placement)
Sociétés exploitant des ressources naturelles dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse nord-américaine.	100 %
Sociétés exploitant des ressources naturelles dont les titres sont inscrits aux fins de négociation à la cote de la Bourse de Toronto, de la NYSE, de l'AMEX ou du Nasdaq National Market.	At least 20 %
Sociétés exploitant des ressources naturelles dont la capitalisation boursière est d'au moins 25 millions de dollars.	At least 50 %
Placement dans une seule société exploitant des ressources naturelles.	Not more than 20 %
Placement dans une seule société exploitant des ressources naturelles dont la capitalisation boursière est inférieure à 25 millions de dollars.	Not more than 10 %



Dans une conjoncture normale, le portefeuille Québec investira environ 75 % de ses fonds disponibles dans des actions accréditées émises par des sociétés exploitant des ressources naturelles et qui engagent des dépenses admissibles principalement au Québec.

## APERÇU DU SECTEUR

Le gestionnaire de placements estime que les secteurs des ressources continueront de générer des rendements importants à long terme, le sous-investissement structurel des années passées minant toujours les réseaux d'approvisionnement, alors que la demande a connu une croissance exponentielle en raison de l'émergence de nouveaux centres économiques ailleurs que dans les régions développées reconnues. Le ralentissement actuel en Chine est maîtrisé et favorise la demande de marchandises à long terme. Le gestionnaire de placements est d'avis que l'économie de la Chine s'améliorera au cours du deuxième semestre de 2012 et que le clivage important entre les prix actuels des marchandises et les actions du secteur des ressources naturelles sera atténué au cours des prochains trimestres.

Voici les principaux secteurs de ressources naturelles dans lesquels la société en commandite effectuera des placements :

Ressource	Motifs du placement
<b>Or et métaux précieux</b>	L'or et d'autres métaux précieux sont utilisés à des fins variées dans l'économie actuelle, mais, historiquement, leur vocation première consiste à servir de garantie durant les périodes d'incertitude comme la guerre, la famine, la récession, les crises financières et les fluctuations monétaires. Compte tenu des nombreux problèmes auxquels sont confrontés les épargnants à l'heure actuelle, cette fonction de « valeur refuge » acquiert une importance encore plus grande, comme en fait foi la popularité croissante des fonds cotés en bourse investissant directement dans l'or. La crise de la dette souveraine et le ralentissement économique mondial accentuent le besoin et le caractère urgent de garantie. Même si l'or a affiché une nette progression au cours des dernières années, il demeure bien en dessous de sa valeur record précédente en tenant compte de l'inflation.
<b>Métaux de base, en vrac et autres matériaux</b>	La demande en métaux de base est plus sensible à l'état actuel de l'économie mondiale par rapport à d'autres produits. La santé de l'économie chinoise revêt maintenant une importance plus grande que la santé de l'économie américaine. Le gestionnaire de placements s'attend à ce que la demande de l'acier demeure forte en raison de la nécessité de construire des infrastructures dans les pays en voie de développement, ce qui a une incidence favorable sur les prix du minerai de fer et du charbon cokéifiable, deux des intrants nécessaires à la fabrication de l'acier. À l'exception de l'aluminium et du zinc, les stocks de métaux de base et de métaux en vrac sont, en général, faibles par rapport à la consommation ce qui est de bon augure pour la reprise éventuelle, c'est-à-dire lorsque la croissance de l'économie mondiale sera forte à nouveau.
<b>Énergie</b>	Les produits énergétiques se distinguent notamment par le fait qu'ils sont essentiellement non renouvelables. Une fois consommées, les unités d'énergie ne peuvent être aisément réutilisées ou recyclées. Cela dit, nous ne manquons pas d'énergie, mais plutôt d'énergie peu coûteuse. La production de pétrole et de gaz naturel baisse en moyenne de 5 % par année, ce qui correspond à 4,4 millions de barils par jour. Il s'avère extrêmement difficile de compenser cette diminution, et ce, même si l'on ne tient pas compte de la croissance annuelle de la demande qui s'élève à plus de 1 million de barils par jour. Selon le gestionnaire de placements, toute perturbation, géopolitique ou autre, de la production pourrait entraîner des hausses subites des prix de l'énergie. La production de gaz naturel nord-américaine demeurera quant à elle probablement au ralenti jusqu'à ce que l'impact de la production de gaz de schiste puisse être absorbé par la demande croissante en énergie et de l'industrie. Ce processus pourrait prendre encore de deux à quatre années. Le charbon est une autre source d'énergie importante. Grâce aux techniques d'extraction avancées, le charbon maintient son rôle prépondérant dans la chaîne d'énergie en raison de ses prix compétitifs. Il reste encore un grand nombre de réserves de charbon dans le monde, toutefois, la production du charbon a été réduite par suite de restrictions d'ordre environnemental, d'inondations, de pénuries d'électricité et de restrictions des infrastructures. La croissance constante de la production d'électricité crée, à long terme, un contexte favorable à la demande de charbon thermique. Le charbon cokéifiable, employé dans la production de l'acier, connaît une croissance similaire en raison de la forte demande pour les aciers utilisés dans la construction d'infrastructures. Le gestionnaire de placements prévoit que l'énergie nucléaire (l'uranium est l'intrant principal dans le processus nucléaire) jouera un rôle beaucoup plus important comme source d'énergie stable à large échelle dans un proche avenir. Le gestionnaire de placements estime que le marché de l'uranium connaîtra une insuffisance croissante en termes d'offre jusqu'à ce que de nouvelles mines puissent entrer en production et que les baisses récentes des niveaux des stocks tout comme la construction de 43 nouveaux réacteurs commerciaux en Russie au cours des prochaines 10 à 15 années accentueront cette insuffisance. Le gestionnaire de placements croit que les paramètres fondamentaux à long terme du marché de l'uranium sont robustes. Il faut souligner que la production d'énergie nucléaire n'émet pratiquement pas de dioxyde de carbone, ce qui devrait lui permettre d'être incluse dans la stratégie relative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de tout gouvernement.

## PARTS DE CATÉGORIE QUÉBEC – PRINCIPAUX ASPECTS FINANCIERS

Un placement dans les parts comportera un certain nombre de répercussions fiscales pour le souscripteur éventuel. Le commandité a rédigé l'exposé suivant afin d'aider les souscripteurs éventuels à évaluer les répercussions fiscales qui leur sont applicables en raison de l'acquisition, de la détention et de la disposition de parts; cette présentation n'est pas fondée sur un avis comptable ou juridique indépendant. L'exposé vise à illustrer certaines répercussions fiscales pour les souscripteurs qui sont des particuliers résidents canadiens (sauf des fiducies) qui ont acquis 5 000 \$ de parts (200 parts) dans la société en commandite et qui continueront à détenir leurs parts dans la société en commandite le 31 décembre 2012. Ces illustrations ne sont que des exemples, et les déductions fiscales réelles peuvent être très différentes. **Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque ».** Le moment de ces déductions peut également varier par rapport à ce qui est indiqué dans le tableau.

### Exemple de déductions fiscales pour la catégorie Québec – part tranche de 5 000 \$ investie en supposant que 100 % des FEC sont admissibles au CII

	PLACEMENT MINIMAL			PLACEMENT MAXIMAL		
	2012	2013 et au-delà	Total	2012	2013 et au-delà	Total
<b>CII gagné sur les FEC</b> (100 % des FEC engagés sont admissibles au CII de 15 %) <sup>(1)(2)</sup>	683 \$	- \$	683 \$	683 \$	- \$	683 \$
<b>Déductions fiscales (CII – montants à inclure dans le revenu)</b>						
FEC <sup>(1)</sup> :	4 556 \$	- \$	4 556 \$	4 556 \$	- \$	4 556 \$
Autres déductions <sup>(2)</sup> :	95 \$	349 \$	444 \$	95 \$	349 \$	444 \$
	<u>4 651 \$</u>	<u>349 \$</u>	<u>5 000 \$</u>	<u>4 651 \$</u>	<u>349 \$</u>	<u>5 000 \$</u>
Inclusion du revenu de CII (la valeur du CII est incluse dans le revenu imposable de l'année 2)	- \$	(683 \$)	(683 \$)	- \$	(683 \$)	(683 \$)
Déductions fiscales nettes	4 651 \$	(335 \$)	4 317 \$	4 651 \$	(335 \$)	4 317 \$

### Avantages fiscaux du fédéral et du Québec pour le particulier du Québec en supposant que 75 % des fonds disponibles de la catégorie Québec sont investis dans des FEC engagés au Québec

	PLACEMENT MINIMAL			PLACEMENT MAXIMAL		
	2012	2013 et au-delà	Total	2012	2013 et au-delà	Total
<b>Investissement</b>	5 000 \$			5 000 \$		
<b>Économies d'impôt grâce aux déductions<sup>(1)(2)(3)(4)(5)</sup></b>						
Fédéral	(1 127 \$)	(84 \$)	(1 211 \$)	(1 127 \$)	(84 \$)	(1 211 \$)
Provincial	(1 526 \$)	(84 \$)	(1 610 \$)	(1 526 \$)	(84 \$)	(1 610 \$)
<b>CII fédéral (après impôt)</b>	<u>(518 \$)</u>	<u>- \$</u>	<u>(518 \$)</u>	<u>(518 \$)</u>	<u>- \$</u>	<u>(518 \$)</u>
Somme en jeu <sup>(6)</sup>			1 661 \$			1 661 \$
Seuil de rentabilité du produit de disposition <sup>(7)</sup>			1 957 \$			1 957 \$
Protection contre la chute du cours <sup>(8)</sup>			61 %			61 %
Déductions équivalentes minimales exprimées en pourcentage de l'investissement initial <sup>(9)</sup>			138,5 %			138,5 %

**NOTES ET HYPOTHÈSES :** Les calculs se fondent sur les estimations et les hypothèses décrites à la rubrique « Notes et hypothèses » figurant dans le prospectus qui fait partie intégrante de l'exposé. Veuillez vous reporter aux « Notes et hypothèses » sous la rubrique « Principaux aspects financiers » dans le prospectus pour obtenir le texte intégral des estimations et hypothèses sous-jacentes aux calculs qui précèdent.

1) Les calculs supposent que 75 % des fonds disponibles de la catégorie Québec seront investis dans des actions accréditatives émises par des sociétés exploitant des ressources naturelles dont 100 % des FEC sont engagés dans la province de Québec, et qu'un commanditaire du Québec aura droit à une déduction supplémentaire de 50 % à l'égard de sa part de ces FEC dans le calcul de son revenu aux fins de l'impôt sur le revenu provincial.

2) Les calculs supposent que la totalité des fonds disponibles engagés pour acquérir des actions accréditatives de sociétés exploitant des ressources naturelles et engageant des dépenses admissibles au Québec et en dehors du Québec seront admissibles à titre de « dépenses minières déterminées » pouvant donner lieu à un crédit d'impôt fédéral de 15 %. Il est prévu que le commanditaire sera assujéti à l'impôt sur le montant du crédit d'impôt à l'investissement récupéré en 2013 (sauf aux fins de l'impôt provincial au Québec).

3) Ces montants concernent les coûts engagés par la société en commandite, y compris la rémunération des placeurs pour compte et les frais du placement.

4) Les économies d'impôt sont calculées en multipliant le total estimatif des déductions d'impôt sur le revenu au fédéral et au provincial pour chaque année par le taux marginal d'imposition fédéral ou provincial pour l'année visée.

5) Le tableau ne tient pas compte des impôts sur les gains en capital payables à la disposition de parts ou d'actions de l'organisme de placement collectif.

6) La somme en jeu représente généralement l'investissement total, majoré de tout revenu non distribué, moins l'ensemble des économies d'impôt prévues attribuables aux déductions et le montant de toutes distributions.

7) Le seuil d'équilibre du produit de disposition représente le montant qu'un souscripteur doit recevoir de sorte que, après avoir payé l'impôt sur les gains en capital, il récupérera sa fraction à risques. Il est présumé que le commanditaire du Québec qui est un particulier dispose, dans son compte de dépenses, d'un montant suffisant pour lui permettre de se prévaloir d'une exonération pour la totalité du gain en capital imposable lié aux placements effectués au Québec.

8) On calcule la protection contre la chute du cours en soustrayant du coût du placement initial le seuil d'équilibre du produit de disposition et en divisant le résultat par le coût du placement.

9) La déduction équivalente minimale est calculée comme la somme i) de la déduction fiscale nette (au fédéral et au Québec, s'il y a lieu) et ii) du CII gagné sur les FEC que l'on divise par le taux marginal d'imposition (au fédéral et au Québec, s'il y a lieu). Cela représente la valeur des déductions fiscales qui procureraient les mêmes économies d'impôt pour les investissements indiqués exprimés en pourcentage de l'investissement initial, soit 5 000 \$.

## ÉQUIPE DE GESTION CHEVRONNÉE

Le conseil d'administration du commandité est composé du groupe suivant de spécialistes chevronnés, et chacun de ces spécialistes a une réputation bien établie au sein du secteur des services financiers canadiens et dans la gestion des placements dans les ressources énergétiques.



### **Hugh Cartwright, B.Comm – – président du conseil et administrateur**

- Président, associé directeur et administrateur de Maple Leaf Short Duration Holdings Ltd., promoteur du placement et société mère du commandité.
- De plus, M. Cartwright est le chef de la direction et un administrateur de Qwest Bancorp Ltd., une société de services bancaires d'investissement établie en Colombie-Britannique; il compte plus de 17 années d'expérience dans les domaines des services bancaires d'investissement, du financement structuré, de la syndication et de l'administration de fonds.
- M. Cartwright a obtenu de la University of Calgary un baccalauréat en commerce et s'est spécialisé en finance.



### **Shane Doyle, BA, MBA – président, chef de la direction et administrateur**

- Associé directeur et administrateur de Maple Leaf Short Duration Holdings Ltd.
- M. Doyle compte 15 années d'expérience dans les services de conseils financiers aux entreprises, l'expansion des affaires, la gestion des relations avec la clientèle et la supervision du territoire.
- M. Doyle a obtenu une maîtrise en administration des affaires de la St. Mary's University à Halifax en 1988.



### **Jim Huang, CFA, CGA - gestionnaire de portefeuille et administrateur**

- M. Jim Huang est président et gestionnaire de portefeuille de T.I.P. Wealth Manager Inc., dont les services ont été retenus par le gestionnaire pour agir à titre de gestionnaire de placements de la société en commandite. En qualité de gestionnaire de portefeuille, M. Huang repère et définit les occasions de placement, que ce soit dans des sociétés ou au sein de secteurs, et s'assure qu'il s'agit de placements solides pouvant procurer une plus-value du capital pour les sociétés du portefeuille de Maple Leaf Short Duration 2012 Flow-Through Limited Partnership. M. Huang a agit à titre de gestionnaire et de cogestionnaire de portefeuille de 14 autres sociétés en commandite accréditives.



### **John Dickson, CGA, BA - Chief Financial Officer and Director**

- Chef des finances et administrateur de Maple Leaf Short Duration Holdings Ltd.
- M. Dickson compte plus de 15 années d'expérience à des postes de gestion financière, de comptabilité et de communication de l'information en valeurs mobilières et encadre les services de comptabilité administrative et de communication de l'information nécessaires pour les sociétés en commandite accréditives.
- M. Dickson est comptable général accrédité et titulaire d'un baccalauréat en administration de l'université Lakehead en Ontario, au Canada.

## CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Date approximative	Événement
Vers mai 2012 :	Clôture initiale et date de paiement.
Mars 2013 :	Les commanditaires reçoivent un reçu aux fins de l'impôt fédéral sur relevé T5013 2012.
Au plus tard le 30 juin 2013 :	Le commandité a l'intention de mettre en œuvre une opération de liquidité.
Dans un délai de 60 jours de la réalisation de l'opération de liquidité :	Des actions de l'organisme de placement collectif sont distribuées après le transfert des actifs de la société en commandite à l'OPC, si une opération de roulement avec un OPC est mise en œuvre.
Vers le 30 septembre 2013 :	La société en commandite sera dissoute si une opération de liquidité n'est pas mise en œuvre, à moins que les commanditaires n'adoptent une résolution extraordinaire pour qu'elle poursuive ses activités avec un portefeuille activement géré.

## FACTEURS DE RISQUE CHOISIS

Ces titres sont de nature spéculative. Il s'agit d'une mise en commun sans droit de regard. Un placement dans la société en commandite ne convient qu'aux souscripteurs qui peuvent assumer la perte de la totalité ou d'une partie de leur placement. Rien ne garantit qu'un placement dans les parts aura un rendement positif. Rien ne garantit que le commandité sera en mesure de repérer un nombre suffisant d'émetteurs prêts à émettre des actions accréditives afin de permettre au portefeuille Québec d'engager la totalité de ses fonds disponibles d'ici le 31 décembre 2012. Par conséquent, il se peut que le capital soit retourné aux commanditaires de la catégorie Québec, et ces commanditaires pourraient ne pas être en mesure de réclamer les déductions d'impôt prévues. **Pour obtenir des renseignements complets, notamment des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, veuillez vous reporter au prospectus.**

## COORDONNÉES DES MEMBRES DU SYNDICAT

### Scotia Capitaux Inc.

#### SERVICES BANCAIRES D'INVESTISSEMENT

Brian McChesney 416-863-7711  
Farooq Moosa 416-945-4136  
Hager Osman 416-860-1499  
Michael Tang 416-945-4623

#### MARCHÉS DES CAPITAUX PROPRES

Nikita Tziavas 416-863-3727  
Chris Kennedy 416-863-7799  
Lisa Paras 416-863-7771  
Lori Shaw 416-863-5950

#### BMO Nesbitt Burns Inc.

Robin Tessier 416-359-8245

#### Financière Banque Nationale Inc.

Timothy Evans 416-869-7939

#### Corporation Canaccord

Ron Sedran 416-869-3198

#### GMP Valeurs Mobilières S.E.C.

Neil Selfe 416-941-0850

#### Raymond James Ltée

Graham Fell 416-777-7187

#### Gestion privée Macquarie Inc

Mike Mackasey 416-628-3958

#### Placements Manuvie incorporée

David MacLeod 604-484-4555

#### Valeurs mobilières Desjardins

Beth Shaw 416-867-3589

#### Valeurs mobilières Dundee ltée

Aaron Unger 416-365-2446

#### Corporation Mackie Recherche Capital

David Keating 416-860-8643

## PRÉSENTATIONS LOCALES

Si vous aimeriez que Maple Leaf fasse une présentation dans votre localité, veuillez communiquer avec votre service de syndication ou avec Lori Shaw de Scotia Capitaux Inc. au 416-863-5950 ou à [lori.shaw@scotiabank.com](mailto:lori.shaw@scotiabank.com).



609, rue Granville, bureau 808, C.P. 10357, Vancouver (C.-B.) V7Y 1G5  
Tél. : 1.866.688.5750 ou 604.684.5750 Téléc. : 604.684.5748 Courriel : [info@MapleLeafFunds.ca](mailto:info@MapleLeafFunds.ca)

[www.MapleLeafFunds.ca](http://www.MapleLeafFunds.ca)

MAPLE LEAF SHORT DURATION 2012 LIMITED PARTNERSHIP  
☐☐ PLACEMENT AU QUÉBEC



609, rue Granville, bureau 808, C.P. 10357, Vancouver (C.-B.) V7Y 1G5  
Tél. : 1.866.688.5750 ou 604.684.5750 Téléc. : 604.684.5748 Courriel : info@MapleLeafFunds.ca

**[www.MapleLeafFunds.ca](http://www.MapleLeafFunds.ca)**